

Annexe à la délibération 2023-29

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités  
allouées aux Maire, Adjointes et conseiller délégué

Fonctions	Noms, prénoms	% IM 830 (IB 1027)	Taux appliqués Au 01/07/2023	Montants mensuels bruts inchangés
Maire	BARRÉ Olivier	51.60%	50.84%	2077.17€
Adjoint	GOBBE Thierry	19.80%	19.51%	797.05€
Adjointe	ROBIN Élisabeth	19.80%	19.51%	797.05€
Adjoint	SAUZEAU Dominique	19.80%	19.51%	797.05€
Adjointe	BOULAIN Anne	9.90%	9.75%	398.53€
Conseiller délégué	BOUVIER Yann	9.90%	9.75%	398.53€

---

**Monsieur le Maire** précise que le point d'indice a été revalorisé de 1,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2023  
Il propose de garder le taux actuel pour les indemnités des élus ce qui nécessite un calcul spécifique.  
**Monsieur Chesnel** demande si tous les adjoints étaient d'accord pour le maintien des indemnités.  
**Monsieur le Maire** répond affirmativement.